

# Admissibilité financière aux services d'Aide juridique Ontario

## Services des avocats de service et conseils juridiques sommaires

Les avocats de service aident les clients qui se présentent au tribunal sans avocat. Une évaluation financière pourrait être nécessaire pour déterminer l'admissibilité aux services d'un avocat de service.

Les clients admissibles peuvent obtenir jusqu'à 20 minutes de conseils juridiques sommaires. Ce service est offert par l'entremise de la ligne sans frais d'Aide juridique Ontario au 1 800 668-8258 et des centres d'information sur le droit de la famille.

Taille de la famille



Vraisemblablement admissible aux services d'un avocat de service / conseils juridiques sommaires si le revenu familial brut est en dessous de :

↓ 18 000 \$ (1 500 \$ / mois)

↓ 26 999 \$ (2 249 \$ / mois)

↓ 31 999 \$ (2 582 \$ / mois)

↓ 36 999 \$ (3 082 \$ / mois)

↓ 43 000 \$ (3 583 \$ / mois)

## Programme de certificat d'Aide juridique Ontario

Les certificats ne sont donnés que pour les affaires juridiques les plus graves. Une personne qui reçoit un certificat d'AJO peut obtenir des services complets de représentation d'un de plus de 4 000 avocats du secteur privé en Ontario qui participent au programme de certificat d'aide juridique.

Pour être admissible à un certificat, les clients doivent être financièrement admissible et leur cause doit être une de celle dont s'occupe AJO. Le tableau ci-dessous énonce les lignes directrices à l'égard des seuils de revenu déterminant l'admissibilité au programme de certificat d'aide juridique. En fonction de leur revenu, les clients pourraient avoir à faire des paiements mensuels pour rembourser une partie ou la totalité des honoraires.

Taille de la famille



Vraisemblablement financièrement admissible à un certificat d'aide juridique si le revenu familial brut annuel est en dessous de :

Une entente de contribution pourrait être exigée si le revenu familial brut annuel est compris dans l'intervalle suivant :

↓ 10 800 \$

↔↔ 10 800 \$ - 12 500 \$

↓ 18 684 \$

↔↔ 18 684 \$ - 22 500 \$

↓ 21 299 \$

↔↔ 21 299 \$ - 26 220 \$

↓ 24 067 \$

↔↔ 24 067 \$ - 30 120 \$

↓ 26 714 \$

↔↔ 26 714 \$ - 33 960 \$

Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.legalaid.on.ca](http://www.legalaid.on.ca) ou appelez sans frais au 1 800 668-8250.



LEGAL AID ONTARIO  
AIDE JURIDIQUE ONTARIO